

DÉMARCHE QUALITÉ

L'organisme de formation Oeildepierre respecte les obligations du Décret n° 2015-790 du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue. Nous sommes référencés et validés au DATADOCK depuis mars 2017 et certifié ICPF & PSI depuis mars 2018

Cette démarche consiste à:

- L'identification précise des objectifs de la formation et l'adaptation au public
- L'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation
- L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement
- La qualification professionnelle et la formation continue des personnes chargées des formations
- Les conditions d'information du public sur l'offre de formation, ses délais et les résultats obtenus
- La prise en compte des appréciations des stagiaires

Le bon exercice de la pratique du métier requiert aussi l'acquisition et le développement des attitudes spécifiques suivantes :

- ◆ La conscience d'évoluer dans un environnement d'images et l'envie d'y interférer
- ◆ Une sensibilité à l'art et aux domaines de la création en général.
- ◆ Un sens esthétique affirmé et une bonne perception visuelle.
- ◆ Une ouverture d'esprit et une vive curiosité ainsi qu'une bonne culture générale.
- ◆ Un intérêt certain pour les techniques de création numériques modernes
- ◆ Une réelle volonté de travail et un esprit d'initiative soutenu par de l'autonomie.
- ◆ Un esprit méthodique et de l'organisation dans le travail.



MAJ janvier 2020



OEILDEPIERRE photographe & formateur

☎ + (33) 6 . 83 . 95 . 88 . 54 🌐 www.oeildepierre.com ✉️ foto@oeildepierre.com

✉️ 27 rue Saint-Jean 81300 GRAULHET FRANCE siret: 502 214 174 000 26

« Enregistrée sous le numéro 73 81 0084081. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état. »



**FORMATION
EN PHOTOGRAPHIE**

Photographe gestionnaire des flux de production des images numériques

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Acquérir les bases techniques pour pouvoir utiliser son appareil photo
Maîtriser la chaîne graphique en post-production des images
Savoir répondre, gérer et quantifier des commandes photos
Communiquer sur son travail

Un photographe doit être capable de suivre et d'intégrer les évolutions techniques de la profession et de s'adapter rapidement à toutes les situations du métier. Au-delà d'une solide culture, il doit posséder les bases des compétences juridiques et commerciales lui permettant d'exercer en autonomie, dans un cadre défini et stable, dans tous les domaines de la profession (artistiques, techniques et commerciaux).
Qu'il soit salarié d'agence de communication, de studio de création ou d'exécution ou bien travailleur indépendant.

Public visé

- Photographes professionnels ou débutants
- Titulaires d'un CAP photographe ou d'un CAP lié aux métiers des arts visuels
- Stagiaire de la formation ayant déjà une pratique photographique
- Salariés travaillant dans la communication
- Professionnels utilisant l'image dans le cadre de leurs activités

Débouché vers l'emploi

- Photographe indépendant
- Responsable de magasin
- Opérateur en magasin photo
- Photographe portraitiste
- Responsable de studio
- Photographe de studio
- Opérateur postproduction
- Technicien de laboratoire photo

Niveaux: Débutant / Perfectionnement / Professionnalisation

OEILDEPIERRE photographe & formateur

☎ + (33) 6 . 83 . 95 . 88 . 54 🌐 www.oeildepierre.com ✉️ foto@oeildepierre.com

DÉTAIL DES BLOCS DE COMPÉTENCES

Bloc 1 Réalisation d'une prise de vue fixe et animée à partir d'un cahier de charges

Le photographe doit concevoir et organiser une prestation photographique dans le cadre d'une commande pour un particulier, une entreprise, ou une collectivité en réponse à un appel d'offre ou une demande précise. Il est amené à réaliser des prises de vues, en studio, en extérieur, sur site, dans le respect de la réglementation en vigueur (studio, portrait, publicité, architecture, reportage).

Le candidat-e est évalué par rapport à une mise en situation professionnelle, une étude de cas ou un projet professionnel.

Bloc 2 Traitement, préparation, restitution et archivage des images

Le photographe doit effectuer le post traitement numérique et la finalisation de tous types d'images, séquences photographiques ou courtes séquences animés. Il doit aussi assurer la finition et la présentation des documents vendu au client. Il doit mettre en œuvre les diverses techniques de création et de diffusion multimédia. Il doit classer et archiver les documents photographiques, dans le respect du droit à l'image et de la gestion des fichiers informatiques. Le candidat-e est évaluation par rapport à une mise en situation professionnelle, une étude de cas ou un projet professionnel.

Durée pour une évaluation écrite et pratique de 4h00 et de 40 minutes pour une évaluation orale.

BLOC 3. Diffuser, communiquer et utilisation commerciale des images

Le photographe doit obtenir les autorisations nécessaires à la prise de vue et à la diffusion de ses images. Diriger et mettre en confiance les modèles. Conseiller le client et proposer une solution alternative pour régler un imprévu. Gérer les droits et rédiger les documents commerciaux (cession de droits d'auteur, devis, facture, bon de commande...). Diffuser ses images sur internet et les réseaux sociaux. Établir et gérer les relations avec les partenaires, argumenter et décrire sa démarche et porter un regard critique sur son travail.

Le candidat-e est évalué sur un portfolio ou dossier professionnel qu'il présente devant un jury durant une épreuve orale de 40 minutes.

PRÉ-REQUIS

Avoir une pratique photographique, être curieux. Posséder les bases de manipulations de l'outil informatique (copier/coller, sélectionner, etc..)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les évaluations sont réalisés individuellement dans le centre de formation, au moyens des test, QCM, travaux pratique et dossier professionnel en cours et en fin de formation. Les oraux se déroulent devant un jury composé de professionnel et du formateur.

DÉLAIS D'ACCÈS AUX FORMATIONS

1 à 2 mois

DURÉE DES FORMATIONS

De 14 à 200 heures (après étude de vos besoins)

NOMBRE MAXIMUM DE PARTICIPANTS

5 personnes en groupes ou formation individuelle

MATÉRIEL

Salle informatique équipée d'ordinateurs sous Windows et Macintosh
Travail des images sur logiciels Adobe Lightroom, Photoshop et InDesign. Studio équipé d'éclairages lumière continue et flash avec supports pour les exercices d'applications.

TARIFS

25,00 € / heure pour les formations de groupes

30,00 € / heure pour les formations individuelles

Nos formations peuvent être prises en charge financièrement.

ORGANISATION DES SESSIONS DE FORMATION

Formations de groupes: 3 sessions par an

Formations individuelles: en fonction des disponibilités

LE FORMATEUR

Pierre Assemat pratique la photographie depuis 1991, il est photographe professionnel, spécialisé entre autres dans le reportage, le portrait, le paysage et la photographie d'objet en studio. Il est également enseignant en photographie, histoire de l'art de la photographie et en art appliqués dans l'Éducation nationale où il dispense des cours d'enseignement professionnel à des apprentis en Bac pro photographie. Il est formateur en photographie auprès de toute personne désireuse d'apprendre le métier de photographe.

L'ORGANISME DE FORMATION

OEILDEPIERRE est un organisme de formation spécialisé dans la formation professionnelle continue en photographie. Nos formations sont destinées à toute personne désireuse d'apprendre les bases du métier de photographe et d'acquérir un perfectionnement dans diverses techniques photographiques. Nous adaptons nos modules de formation au niveau et au besoin de chacun et ce en prise de vues, en post-production et jusqu'à la commercialisation des images.

ACCÈSIBILITÉ

Accès aux publics en situation d'handicap, gare routière à 3 minutes.